



## ECOLE D'INFIRMIER(E)S ANESTHESISTES

Campus des formations sanitaires - Site Vanteaux  
39F rue Camille Guérin  
87036 LIMOGES

# PROJET PEDAGOGIQUE

Version initiale 04/2015  
*Dernière mise à jour 09/2024*

# SOMMAIRE

## 1<sup>ère</sup> partie - LA CONCEPTION DE LA FORMATION

I. LES VALEURS ET CONCEPTS QUI SOUS-TENDENT L'ACTION DE FORMATION	4
II. LES VALEURS ATTENDUES POUR LE FUTUR PROFESSIONNEL	4
III. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES	5

## 2<sup>ème</sup> partie – L'ORGANISATION DES ETUDES

### L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

I. LES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)	6
II. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	8
III. L'ORGANISATION DES SEMESTRES THEORIQUES	9
IV. LES METHODES PEDAGOGIQUES	9
V. LE SUIVI PEDAGOGIQUE THEORIQUE	10
VI. L'EVALUATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT	10

### LES STAGES

I. LA REGLEMENTATION	10
II. LE LIVRET D'ACCUEIL EN STAGE ET LES OBJECTIFS DE STAGE	12
III. L'ORGANISATION DES STAGES	13
IV. LE SUIVI PEDAGOGIQUE EN STAGE	16
V. LES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ENCADREMENT EN STAGE	17
VI. L'EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE	18

## PREAMBULE

L'Ecole d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État (EIADE) du CHU de LIMOGES a été créée en 1970. Elle fait partie des 29 écoles françaises autorisées à mettre en œuvre la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste.

L'école IADE répond aux besoins des établissements de santé publics et privés en formant de futurs IADE, conformément à l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié.

Chaque année, des étudiants de toute la France, parfois des DOM-TOM, suivent également la formation à LIMOGES.

L'école est autorisée par le Conseil Régional pour former des promotions de 15 étudiants par année. Il s'agit là de sa mission principale :

"Former des infirmiers diplômés d'État à la polyvalence des soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, des urgences intra et extrahospitalières et de la prise en charge de la douleur"<sup>1</sup>

L'école propose une formation préparatoire à la sélection. Enfin elle s'engage depuis 2012 dans une dynamique de promotion de la recherche, en particulier au travers des travaux des étudiants et lors de la mise en œuvre du stage recherche.

Pour mener à bien ses missions, l'école bénéficie d'une quadruple tutelle:

- administrative, le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, organisme gestionnaire de l'école,
- financière, le Conseil Régional,
- pédagogique, l'ARS et la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
- universitaire, l'Université de Limoges.

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) est garante de la certification de la formation et délivre le diplôme d'Etat IADE, l'Université délivrant le grade Master 2.

L'école est membre du CEEIADE, Comité d'Entente des Ecoles d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat. A ce titre elle s'appuie sur la richesse apportée par le partage d'expériences de ce réseau professionnel constitué de l'ensemble des écoles françaises IADE.

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'Arrêté du 23 juillet 2012 modifié. Il ne vise donc pas à reprendre point par point ce que le texte dispose mais propose la vision synthétique et spécifique de sa mise en œuvre par l'école IADE du CHU de Limoges.

Il se veut être un document de référence fonctionnel, accessible, consensuel, au service de l'équipe pédagogique et des étudiants. Il fait partie et est indissociable de l'ensemble des supports de référence qui permettent sa mise en œuvre :

- L'arrêté de formation du 23 juillet 2012 modifié et ses annexes
- Le programme de la formation
- Le livret d'accueil
- Les modalités du contrôle des connaissances
- Le règlement intérieur

---

<sup>1</sup> Arrêté du 23 juillet 2012 modifié par l'Arrêté du 17 janvier 2017 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, art 1

## 1<sup>ère</sup> partie

### LA CONCEPTION DE LA FORMATION

#### I. LES VALEURS ET CONCEPTS QUI SOUS-TENDENT L'ACTION DE FORMATION

Les valeurs fondatrices du projet pédagogique, socle de la formation, sont :

**La loyauté** : être fidèle aux engagements pris.

**Le respect** : considérer l'autre dans ce qu'il est et dans ce qu'il fait.

**La solidarité** : être en capacité de s'entraider spontanément dans une bienveillance réciproque et en cas de nécessité pour assurer la continuité et la qualité du service.

**L'exemplarité** : appliquer soi-même ou s'imposer à soi-même ce qu'on impose aux autres.

#### II. LES VALEURS ATTENDUES POUR LE FUTUR PROFESSIONNEL

*La finalité de la formation est de former un infirmier anesthésiste, c'est-à-dire un infirmier responsable et autonome, particulièrement compétent dans le domaine de soins en anesthésie, ce domaine comprenant les périodes pré, per et post interventionnelles, et dans celui des soins d'urgences et de réanimation.<sup>2</sup>*

L'étudiant IADE est un apprenant adulte en projet, ayant une identité professionnelle, une expérience, un acquis, habitué à donner son avis à partir de valeurs professionnelles.

Le projet pédagogique de l'école s'appuie sur ce socle de valeurs pour renforcer celles qui sont indispensables aux exigences de la spécialité tel que la rigueur, la responsabilité, la réflexivité.

**La rigueur** : Selon le dictionnaire LAROUSSE, « Caractère de quelqu'un, de quelque chose, qui se distingue par une exactitude, une logique, une précision parfaite. »<sup>3</sup> En situation d'anesthésie la rigueur est garante de la sécurité du patient.

**La responsabilité** : « La responsabilité du professionnel IADE repose sur la connaissance des limites de son exercice, du champ de responsabilité des autres acteurs du soin ainsi que sur les droits des usagers. Elle intègre aussi la capacité du professionnel à rendre compte de ses activités et à argumenter ses actions ». <sup>4</sup> L'IADE est ainsi capable de positionnement en toute circonstance. Responsable de ses actes, il en assume les conséquences.

**La réflexivité** : « Le praticien réflexif est un praticien, ... capable de délibérer sur ses propres pratiques, de les objectiver, de les partager, de les améliorer et d'introduire des innovations susceptibles d'accroître leur efficacité. »<sup>5</sup> Pour le futur IADE, être un praticien réflexif contribue non seulement au développement de ses compétences mais aussi participe à l'enrichissement de la connaissance dans le champ disciplinaire des soins en anesthésie réanimation.

---

<sup>2</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

<sup>3</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/rigueur/69466>

<sup>4</sup> Document CEEIADE : Guide pour l'évaluation de stage, 2012

<sup>5</sup> V LEGROS, Maitresse de conférence en sciences de l'éducation, INSPE

### III. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Pour atteindre la finalité et renforcer les valeurs précédentes, la formation d'infirmiers anesthésiste s'appuie sur les 3 concepts suivants :

- La formation d'adulte.
- La formation par alternance.
- La formation professionnalisante.

L'étudiant IADE est un adulte en formation ayant une expérience professionnelle, avec des savoirs pris en compte et valorisés tout au long de la formation. Il a déjà l'esprit critique concernant les fondements des soins infirmiers. Il s'implique dans sa formation, s'autoévalue, construit des compétences nouvelles à partir de ses propres ressources et celles du groupe à l'école comme en stage.

L'alternance est une dynamique qui intègre des temps de formation à l'école et des temps d'immersion sur les terrains de stage spécifiques à l'anesthésie, la réanimation et l'urgence. Elle repose sur la collaboration terrain de stage / école, objet d'un partenariat entre les différents acteurs. Elle est une véritable confrontation entre connaissances acquises à l'école et expériences de stage pour atteindre les compétences attendues du futur IADE.

Cette formation professionnalisante est progressive. L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant dans la concrétisation de son projet et dans la construction de sa nouvelle identité professionnelle à partir de l'expérience individuelle et du processus de formation. Pour permettre la réussite de l'étudiant, l'équipe pédagogique s'appuie sur une pédagogie différenciée.

D'après P. PERRENOUD<sup>6</sup>, la pédagogie différenciée, c'est :

*« ...mettre en place une organisation du travail et des dispositifs qui placent régulièrement chacun, chacune dans une situation optimale. Cette organisation consiste à utiliser toutes les ressources disponibles, à jouer sur tous les paramètres, pour organiser les activités de telle sorte que chaque élève soit constamment ou du moins très souvent confronté aux situations didactiques les plus fécondes pour lui. »*

Il est alors indispensable de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques diversifiées pour conduire chaque étudiant vers la réussite.

---

<sup>6</sup> P. PERRENOUD, Pédagogie différenciée des intentions à l'action, ESF éditeur, 1997

## 2<sup>ème</sup> partie

### ORGANISATION DES ETUDES

*Les études sont d'une durée de vingt-quatre mois, organisées en quatre semestres universitaires, à temps plein. Elles comportent, répartis sur l'ensemble de la scolarité, des enseignements théoriques fondamentaux et cliniques, et des enseignements pratiques, répartis en unités d'enseignement ...<sup>7</sup>*

Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des 7 compétences du référentiel :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention
4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation
5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur
7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence <sup>8</sup> et l'analésie

- 60 crédits européens pour les unités d'enseignement,
- 60 crédits européens pour la formation pratique en stage.

### L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

La formation théorique permet l'acquisition de connaissances et de savoir-faire qui seront mobilisés dans des situations d'anesthésie, d'urgence et de réanimation

Elle est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage<sup>9</sup> :

- « *comprendre* : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations »
- « *agir* : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action »
- « *transférer* : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles ».

### I. LES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de connaissances indispensables et le développement des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier.

<sup>7</sup> Arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, art 16.

<sup>8</sup> Le terme « urgences » couvre le champ des urgences en pré hospitalier, intra hospitalier et les transferts inter et intra hospitaliers.

<sup>9</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

Elles permettent une progression de l'apprentissage. Elles sont en lien entre elles et contribuent ainsi à l'acquisition des compétences du référentiel.<sup>10</sup>

Elles s'établissent en sept domaines et 30 UE:

<b>UE 1 Sciences humaines, sociales et droit</b> UE 1.1 Psycho-sociologie et anthropologie UE 1.2 Pédagogie et construction professionnelle UE 1.3 Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation UE 1.4 Santé publique : économie de la santé et épidémiologie UE 1.5 Droit, Ethique et Déontologie
<b>UE 2 Sciences physiques, biologiques et médicales</b> UE 2.1 Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire UE 2.2 Physiologie intégrée et physiopathologie UE 2.3 Pharmacologie Générale UE 2.4 Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence
<b>UE 3 Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence</b> UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1ère partie) UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2ème partie) UE 3.3.1 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains. Les chirurgies UE 3.3.2 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains. Les terrains du patient
<b>UE 4 Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques</b> UE 4.1 Pathologie et grands syndromes UE 4.2 Techniques et Organisation des soins UE 4.3 Gestion de la douleur UE 4.4 Vigilances UE 4.5 Qualité et gestion des risques
<b>UE 5 Etudes et recherche en santé</b> UE 5.1 Statistiques UE 5.2 Méthodologie de recherche. Les essais cliniques UE 5.3 Analyse commentée d'articles scientifiques UE 5.4 Langue vivante UE 5.5 Informatique
<b>UE 6 Intégration des savoirs de l'IADE</b> UE 6.1 Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 1 UE 6.2 Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 2 UE 6.3 Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 3 UE 6.4 Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 4
<b>UE 7 Mémoire professionnel</b>

<sup>10</sup> Référentiel de compétences, annexe 2 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

Les UE 6.1 à 6.4 sont appelées unités d'intégration des savoirs IADE. Ce sont des unités permettant à l'étudiant de mobiliser différents acquis autour de situations professionnelles – de développer des capacités d'analyse dans des situations de soins ou cliniques simples et complexes. *Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs permanents, des mises en situations simulées, des analyses de situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.* Ces unités d'intégration mobilisent donc *l'ensemble des savoirs autour de situations professionnelles.*<sup>11</sup>

Pour chaque semestre une unité d'intégration est décrite. Les savoirs et les savoir-faire mobilisés pour l'unité sont acquis lors des semestres en cours et antérieurs.

Ces unités contribuent à l'acquisition de compétences du référentiel<sup>12</sup> et se déclinent de la manière suivante :

Semestre 1 UE 6.1	Compétences développées : 1 – 3
Semestre 2 UE 6.2	Compétences développées : 1 – 2 – 3 – 5
Semestre 3 UE 6.3	Compétences développées : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6
Semestre 4 UE 6.4	Compétences développées : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7

## **II. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Les objectifs de la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier(e)s anesthésistes vise l'acquisition de 7 compétences.

L'étudiant doit être en capacité :

- D'anticiper et de mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
- D'analyser la situation, d'anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et d'ajuster la prise en charge anesthésique.
- De mettre en œuvre et d'adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.
- D'assurer et d'analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation.
- D'analyser le comportement du patient et d'assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.
- De coordonner ses actions avec les intervenants et de former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
- De rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence 1 et l'analgésie.

<sup>11</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, chapitre 5.2

<sup>12</sup> Référentiel de compétences, annexe 2 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste



### III. L'ORGANISATION DES SEMESTRES THEORIQUES

Semestre 1	8 semaines	280 heures
Semestre 2	6 semaines	210 heures
Semestre 3	8 semaines	280 heures
Semestre 4	4 semaines	140 heures

Des temps de Temps Personnels Guidés (TPG) sont répartis tout au long de la formation. Le TPG correspond à des/du :

- Travaux de groupes à l'école
- Travail personnel et individuel
- Analyse des pratiques

Le TPG représente un nombre d'heures réparties de la manière suivante :

Semestre 1	3 semaines	105 heures
Semestre 2	2 semaines	70 heures
Semestre 3	3 semaines	105 heures
Semestre 4	2 semaines	70 heures

### IV. LES METHODES PEDAGOGIQUES

Les enseignements sont dispensés selon les méthodes pédagogiques suivantes :

- Les cours magistraux apportent des connaissances, des données d'apprentissage dont le contenu et la forme sont organisés par l'intervenant.
- Les travaux dirigés sont une méthode pédagogique permettant aux étudiants d'utiliser les connaissances apprises lors des cours théoriques magistraux en faisant des liens avec leur expérience de stage et la littérature professionnelle. Cette méthode introduit des notions nouvelles. Les étudiants travaillent dans un premier temps individuellement ou en groupe restreint sur des exercices d'application ou de découverte. Dans un deuxième temps, les étudiants exposent leurs travaux devant le groupe entier et l'intervenant apporte des corrections éventuelles ou des compléments d'informations. Plusieurs outils sont proposés aux étudiants : cartes conceptuelles et questionnement pour mobiliser les connaissances et faciliter l'apprentissage.
- Les travaux pratiques : sont basés sur l'apprentissage pratique, en groupe restreint au bloc opératoire – en salle de simulation en santé – à l'école, sous la direction de formateurs.

Ils permettent aux étudiants :

- de réaliser des gestes techniques pouvant commencer avant le premier stage

- d'apporter des connaissances indispensables dans la gestuelle et de dédramatiser l'approche au bloc opératoire
  - de mobiliser les connaissances dispensées dans les cours théoriques.
  - d'approfondir le rôle de l'IADE en situation simple et en situation complexe de façon organisée et en priorisant les actions
  - de poser des questions, d'échanger
  - d'analyser sa pratique
- Les temps de retour d'expérience : sont effectués en école. La pratique réflexive permet à l'étudiant de réfléchir sur sa pratique de manière critique et constructive. Il crée des liens entre ses connaissances et son expérience en stage afin d'analyser l'action pendant qu'elle se déroule ou après qu'elle se soit déroulée.

L'étudiant apprend ainsi à *confronter ses connaissances et ses idées et à travailler sur la recherche de sens dans ses actions.*

*L'auto analyse est favorisée dans une logique de « contextualisation et de décontextualisation » et devient un mode d'acquisition de connaissances et de compétences.*

## **V. LE SUIVI PEDAGOGIQUE THEORIQUE**

Un suivi pédagogique théorique est organisé tout au long de la formation, formalisé ou à la demande de l'étudiant :

- Suivi après les résultats des évaluations formatives : pour valoriser les résultats, faire le point. Si des difficultés sont repérées, le formateur identifie ce qui empêche la construction de savoirs comme par exemple des difficultés de compréhension, d'organisation. Il guide, encourage l'étudiant et réévalue si nécessaire.
- Suivi à la demande du ou des étudiants : des travaux personnels sont proposés (analyse de situation par exemple) et ou des temps de révision en groupe dont les thématiques sont choisies par les étudiants, guidés par des professionnels de terrain et des formateurs.

## **VI. L'EVALUATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

Les enseignements théoriques sont évalués en tenant compte des principes pédagogiques selon les modalités décrites dans le livret intitulé « Modalités du contrôle des connaissances », mis en ligne sur « Moodle » espace promotion, en début de formation après validation du conseil pédagogique.

## **LES STAGES**

### **I. LA REGLEMENTATION**

*L'enseignement clinique des infirmiers anesthésistes s'effectue au cours de périodes de stages dans des secteurs d'anesthésie, réanimation, urgences. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement théoriques et cliniques en école.*

*Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux techniques d'anesthésie, réanimation, urgences, de la prise en charge des patients, de la participation aux réflexions menées en équipe et par la mobilisation de savoirs dans la résolution des situations.*

*L'étudiant construit progressivement ses compétences en agissant avec les professionnels.*

### Durée et répartition des stages<sup>13</sup> :

Les stages ont une durée de **58 semaines**, soit 2030 heures pour les deux ans, sur la base de 1 semaine = 35 heures, certaines organisations sont en 10h ou 12h journalières.

Les horaires proposés tiennent compte du stade de formation de l'étudiant.

Durée des stages pour la **première année** :

**28 semaines**, soit 14 semaines en S1 et 14 semaines en S2.

Durée des stages pour la **seconde année** :

30 semaines, soit 14 semaines en S3 et 16 semaines en S4.

S 1 : 30 crédits			S 2 : 30 crédits			S 3 : 30 crédits			S 4 : 30 crédits		
Stage	Ecole (CM TD TPG)	Congés	Stage	Ecole (CM TD TPG)	Congés	Stage	Ecole (CM TD TPG)	Congés	Stage	Ecole (CM TD TPG)	Congés
14	11	1	14	8	4	14	11	1	16	6	4
Année 1						Année 2					

### Parcours de l'étudiant en stage<sup>14</sup> :

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des infirmiers anesthésistes.

Sur l'ensemble de la formation la durée minimum de stage dans chacun des types de stage est définie comme suit :

<b>DISCIPLINES OBLIGATOIRES</b>	<b>Durée minimale obligatoire par spécialité (semaines)</b>
<i>Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique...</i>	<b>8</b>
<i>Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie...</i>	<b>4</b>
<i>Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique</i>	<b>4</b>
<i>Anesthésie réanimation obstétricale</i>	<b>4</b>
<i>Anesthésie réanimation pédiatrique</i>	<b>4</b>
<i>Prise en charge en pré-hospitalier (SMUR, Urgence.....)</i>	<b>4</b>
<i>Prise en charge de la douleur y compris sophrologie, hypnose....</i>	<b>2</b>
<i>Stage au sein d'une équipe de recherche</i>	<b>4</b>

**Le temps de surveillance post interventionnelle est intégré dans les stages cités ci-dessus.**

**Parmi les 24 semaines restantes, au moins 8 semaines seront au choix de l'étudiant.**

Les 14 semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation du parcours de formation, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente...).

**Autres disciplines possibles:** Chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, brûlés, chirurgie

<sup>13</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, paragraphe 6.4

<sup>14</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, paragraphe 6.5

*ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...)*

**Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage.** Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

A partir de la seconde année de formation, les étudiants peuvent participer à une ou plusieurs périodes d'activité d'urgence en bloc opératoire ou en médecine pré hospitalière à condition que chaque période, planifiée sur le temps de stage, ne dépasse pas 48 heures mensuelles.<sup>15</sup>

## **II. LE LIVRET D'ACCUEIL EN STAGE ET LES OBJECTIFS DE STAGE**

### **1. Le livret d'accueil en stage**

Chaque lieu de stage transmet un livret d'accueil mis à la disposition des étudiants pouvant aider à l'écriture des objectifs avant le stage, cibler ses besoins en stage. Il comprend :

- *les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de service ou d'unité, types d'interventions, particularités des prises en charges...),*
- *les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver,*
- *les actes et activités qui lui seront proposés,*
- *les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir,*
- *la liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage,*
- *les modalités d'accueil et d'encadrement,*
- *les règles d'organisation en stage : horaires, présence, obligations diverses.*<sup>16</sup>

### **2. Les objectifs de stage**

#### **Les objectifs généraux de l'école :**

Le stage doit permettre à l'étudiant en tenant compte de son niveau de formation :

- *d'acquérir des connaissances,*
- *d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,*
- *d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,*
- *de centrer son exercice sur la personne prise en charge en anesthésie, réanimation, urgences, dans le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques,*
- *de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,*
- *de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,*
- *de confronter ses idées, ses expériences, et ses manières de faire à celles des professionnels et d'autres étudiants,*
- *de se positionner dans une équipe pluridisciplinaire.*<sup>17</sup>

L'étudiant s'inscrit dans une approche globale du patient et suit son parcours dès l'accueil au bloc opératoire jusqu'à sa sortie de SSPI ou dès sa prise en charge pré hospitalière à son accueil aux urgences...

---

<sup>15</sup> Arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste : Art. 19

<sup>16</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, paragraphe 6.6

<sup>17</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, paragraphe 6.2

En plus de l'activité réglée, que ce soit dans les secteurs d'anesthésie, de réanimation, d'urgence ou de prise en charge de la douleur, l'étudiant est capable :

- d'identifier les différents rôles et missions de l'IADE, du service, du pôle, de l'institution,
- de négocier sa participation dans les diverses activités du service : staff, cours, démonstrations de laboratoires, ...).

### **Les objectifs de l'étudiant :**

L'étudiant rédige des objectifs avant chaque stage. Il s'aide du livret d'accueil en stage, de l'expérience des autres étudiants,... Il peut contacter le maître de stage ou les professionnels de terrain. Il prend en compte ses propres besoins qu'il aura identifiés, ainsi que des éléments en lien avec son projet professionnel.

→ La présentation écrite des objectifs de stage est transmise sous format informatique au référent de stage de l'école avant le début du stage (en 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année).

→ L'étudiant propose ses objectifs au maître de stage à son arrivée, lequel organise son accueil, et au tuteur tout au long de son parcours. Ces objectifs peuvent être renégociés au cours du stage, particulièrement au moment du bilan mi-stage.

Pour chaque objectif, l'étudiant note la situation la plus apprenante qu'il a rencontrée au fur et à mesure du déroulement du stage, mais ce serait bien de l'avoir fait pour le bilan de mi-stage.

Une situation apprenante est une situation qui permet d'apprendre, de construire des compétences et de progresser à partir de son expérience.

### **III. L'ORGANISATION DES STAGES**

*L'élaboration du planning des stages tient compte des ressources des terrains de stage présentées dans le livret d'accueil en stage, des capacités d'encadrement des étudiants et des situations apprenantes prévalentes qui permettront à l'étudiant de construire des compétences en anesthésie, urgence et réanimation et s'opère en fonction des choix de l'équipe pédagogique.*

#### **1. Répartition des stages en première année : 28 semaines de stage**

→ Stage anesthésie HUD<sup>18</sup>

Les étudiants font des journées de stage de 7h30, pause repas comprise.

L'**anesthésie ambulatoire** et la **Salle de Surveillance Post Interventionnelle** sont des étapes abordées en transversalité au cours du stage dans le cadre du suivi d'un parcours patient.

→ Stage anesthésie HUD : Tête et Cou (TEC) :

- ORL
- Stomatologie, odontologie, chirurgie maxillo-faciale
- OPH : 2 journées au cours du stage

→ Stage anesthésie HUD : chirurgie orthopédique et traumatologique, salle d'urgence

→ Stage « Prise en charge de la douleur » en équipe interventionnelle :

Ce stage s'effectue en anesthésie (prise en charge de la douleur péri opératoire), en soins palliatifs ou à l'HME (en collaboration avec l'infirmière référente)

---

<sup>18</sup> HUD : Hôpital Universitaire Dupuytren

→ Stage anesthésie HUD : chirurgie digestive, urologique:

Au cours de ce stage, l'étudiant peut participer à l'activité endoscopique, CPRE ...en lien avec ces spécialités.

→ Stage anesthésie CH x 2, particularité : effectuer au moins 5 jours en endoscopie digestive :

- Chirurgie digestive, endoscopies
- Chirurgie orthopédique
- Gynécologie
- Obstétrique
- OPH
- Stomatologie, odontologie
- Chirurgie vasculaire...

→ Stage laissé au choix de l'étudiant en 2<sup>ème</sup> semestre :

Sont proposés dans ce cadre tous les stages de 1<sup>ère</sup> année, habilités par l'école, et éventuellement les stages en CH – CHU habilités par une autre école.

<b>STAGES de 1<sup>ère</sup> Année</b>	
<b>Chirurgie céphalique Tête et Cou</b>	
ORL	
Stomatologie, odontologie, chirurgie maxillo-faciale	
OPH	
<b>Chirurgie orthopédique et traumatologique</b>	
<b>Prise en charge de la douleur</b>	
<b>Chirurgie digestive, urologique</b>	
<b>2 x Stage anesthésie CH</b>	
<b>Stage laissé au choix de l'étudiant en 2<sup>ème</sup> semestre</b>	
<b>TOTAL des semaines de stage effectuées au cours de la 1<sup>ère</sup> Année</b>	

## **2. Répartition des stages en 2<sup>nde</sup> Année : 30 semaines de stage**

→ Stage anesthésie HUD : CTCV :

- Chirurgie vasculaire et Chirurgie thoraco-pulmonaire
- Chirurgie cardiaque

dont une activité possible en radio-interventionnelle (salle de rythmologie, activité inconstante).

→ Stage anesthésie HUD : Neurochirurgie et Neuroradio interventionnelle (NRI):

- Neurochirurgie : 2 semaines
- NRI : 2 semaines

→ Stage anesthésie HME<sup>19</sup> : anesthésie gynécologique et obstétricale :

Chirurgie gynécologique, Chirurgie obstétricale et APD

<sup>19</sup> HME : Hôpital de la Mère et de l'Enfant (CHU Limoges)

→ Stage anesthésie HME : anesthésie pédiatrique :  
Chirurgie pédiatrique : 4 semaines dont IRM enfants et prise en charge de la douleur en pédiatrie

→ Stage SMUR HUD ou CH :

Articulation activité SMUR et service des Urgences accueil dans le cadre d'un parcours patient.

→ Stage au sein d'une équipe de recherche :

*Ce stage se déroule au cours du troisième semestre de préférence correspondant à l'UE 5 et du 4<sup>ème</sup> semestre.*

**Le but** de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus)

- Recherche clinique : approche théorique : rappel méthodologique – références bibliographiques – construire et écrire un protocole de recherche clinique.
- Recherche clinique dans le domaine paramédical : Historique de la recherche infirmière/Organisation sur le CHU de Limoges/dans la région Grand Sud ouest - Circuit de validation d'un projet de recherche/perspectives – rencontre avec un ou des porteurs de PHRIP.
- Vigilances dans le cadre des essais cliniques.
- Participation à une activité de recherche.

→ Stage laissé au choix de l'étudiant :

L'étudiant propose son choix en fonction de ses propres besoins et de son projet professionnel.

Sont proposés dans ce cadre : tous les stages proposés en 1<sup>ère</sup> année, les stages de 2<sup>ème</sup> année, éventuellement les stages en CH – CHU agréés par une autre école et les stages suivants :

- Stages HUD : réanimation polyvalente adulte, SI CTCV, Urgences
- Stages HME : réanimation néonatale.
- Stages CH : réanimation.
- Stages en secteur privé.

<b>STAGES de 2<sup>ème</sup> Année</b>			
<b>Anesthésie HUD : Neurochirurgie et NRI</b>			
Neurochirurgie	2 semaines		
NRI	2 semaines		
<b>Anesthésie HUD : CTCV, rythmologie</b>			
<b>Anesthésie HME : anesthésie gynécologique, obstétricale, APD</b>			
<b>Anesthésie HME : anesthésie pédiatrique, IRM enfant, prise en charge de la douleur en pédiatrie</b>			
<b>SMUR</b>			
<b>Stage au sein d'une équipe de recherche</b>			
<b>Stage laissé au choix de l'étudiant</b>			
<b>TOTAL des semaines de stage effectuées au cours de la 2<sup>ème</sup> Année</b>			<b>30 semaines</b>

### **3. Adaptation du parcours de formation : 16 semaines de stage en transversalité**

L'équipe pédagogique propose, répartis sur les 2 années de formation, les stages suivants :

- Stages en CH (bloc, urgences-SMUR, réanimation)
- Stage en secteur privé
- Stages anesthésie en CHU, CH agréés par une autre école
- Stage dans le cadre de la prise en charge de la douleur (intervention hors bloc, techniques non médicamenteuses, hypnose : HME, CH, soins palliatifs ...)
- Stage HUD : chirurgie cardiaque lourde
- Stages HUD : réanimation polyvalente adulte, SI CTCV
- Stage HUD : bloc d'urgence
- Stage HME : réanimation néonatale
- Anesthésie dans le cadre de la gestion des urgences au bloc opératoire
- Anesthésie ambulatoire
- Anesthésie pour coloscopies, CPRE
- Anesthésie pour IRM, scanner, radiofréquence, curiethérapie
- Anesthésie en radiologie vasculaire
- Anesthésie en rythmologie

#### **4. Les terrains de stages habilités par l'école :**

*Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le directeur scientifique sont responsables conjointement de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR<sup>20</sup>.*

##### **Stages école IADE Limoges :**

- **CH BRIVE** : anesthésie – urgence – SMUR – Réanimation
- **Polyclinique de Limoges : site CHENIEUX et site des EMAILLEURS** : anesthésie
- **CH GUERET** : anesthésie – urgence – SMUR – Réanimation
- **CH SAINT-JUNIEN** : anesthésie
- **CH TULLE** : anesthésie – urgence – SMUR
- **CH USSEL** : anesthésie
- **CHU DUPUYTREN** : anesthésie – SMUR – Urgences - Réanimation polyvalente - SI CTCV – Réanimation néonatale

De plus chaque terrain de stage habilité par une autre école IADE est réputé habilité pour l'école IADE de Limoges

## **IV. LE SUIVI PEDAGOGIQUE EN STAGE**

### **1. Le suivi sur le terrain de stage : évaluation formative**

Le formateur et le responsable pédagogique rencontrent les étudiants sur les terrains de stage. Les objectifs de ces évaluations formatives sur le terrain sont :

- accompagner la progression de l'étudiant, faire le point,
- l'entraîner à l'analyse de sa pratique professionnelle,
- permettre une évaluation continue au cours de l'apprentissage,
- apporter des mesures correctives si besoin, fixer des objectifs,
- veiller à la sécurité du patient,
- aider à faire des liens entre théorie et pratique,
- développer sa capacité à rechercher des informations,
- développer sa capacité d'analyse et de synthèse,
- le soutenir dans sa capacité à évoluer et se positionner dans l'équipe,
- être présent auprès de l'étudiant, à son écoute, échanger.

En première année, après 12 semaines de stage, savoir réaliser l'ouverture de salle conformément à la sécurité est un objectif prioritaire dans le contexte exigeant de la spécialité qui devra à ce stade de

---

<sup>20</sup> Référentiel de formation, annexe 3 de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, paragraphe 6.6



la formation être atteint pour la sécurité des patients. Si l'étudiant rencontre des difficultés, il sera accompagné prioritairement par les formateurs en partenariat avec les professionnels de terrain.

## **2. La remise de la feuille d'évaluation en stage :**

La remise de la feuille d'évaluation en stage s'effectue au cours d'un entretien avec le formateur ou le responsable pédagogique.

Les échanges sont centrés sur l'analyse de la feuille de stage, l'atteinte des objectifs, l'organisation du stage et le vécu de l'étudiant.

## **V. LES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ENCADREMENT EN STAGE DES ETUDIANTS**

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité directe d'un médecin anesthésiste-réanimateur, d'un maître de stage et d'un tuteur de stage ou d'un encadrant infirmier anesthésiste diplômé d'Etat ou d'un autre professionnel médical ou paramédical pour les stages hors bloc opératoire.

### **1. Le médecin anesthésiste :**

Le médecin anesthésiste-réanimateur et/ou l'IADE qui ont pris en charge un patient, sont seuls juges des gestes dont ils autorisent la pratique à l'étudiant, sous leur propre contrôle et leur responsabilité personnelle et professionnelle. Il est une personne ressource pour l'étudiant. Il participe à la formation du stagiaire et à son évaluation.

### **2. Le maître de stage :**

Il s'agit du cadre de santé. Il est responsable de l'organisation générale du stage, de la mise en place du tutorat, de la gestion des plannings des étudiants. Il reçoit les annonces en stage 15 jours avant le début de celui-ci et les autorisations d'absence en stage.

Le formateur permanent référent des étudiants et le responsable pédagogique sont en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.

### **3. Le tuteur :**

Collaborateur du maître de stage, il a pour mission de suivre le parcours de l'étudiant dans le stage, il a ainsi un rôle de supervision.

En lien avec les objectifs de l'école, il assure un accompagnement individualisé en fonction des objectifs de l'étudiant, de sa progression. Il facilite l'accès aux différentes ressources du lieu de stage (travail de groupe, démonstration technique d'équipement, mise à disposition de documents, rencontre avec des personnes ressources...);

Il évalue la progression de l'étudiant au cours du stage, organise le bilan mi-stage avec les encadrants IADE et peut être contacté par le formateur permanent référent des étudiants et le responsable pédagogique pour toute question pédagogique concernant l'étudiant.

### **4. L'encadrant infirmier anesthésiste :**

C'est l'IADE référent qui encadre l'étudiant auprès du patient. Il est expert en anesthésie et réanimation.

L'IADE référent travaille en concertation avec le tuteur notamment pour évaluer l'étudiant. Il guide l'activité du stagiaire, distincte d'une simple fonction de soins, orientée vers l'apprentissage des gestes, des comportements et des techniques utilisées en anesthésie-réanimation. La responsabilité de l'IADE est engagée dans le processus de formation.

Si l'étudiant est placé sous la responsabilité d'un professionnel IDE ou médical d'une autre spécialité, il bénéficie du même principe de tutorat.

## VI. L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN STAGE

*Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent, d'une part, la validation totale ou partielle de compétences et, d'autre part, renseignent la feuille d'évaluation par la mention « stage validé » ou « stage non validé » justifiée par une argumentation précise et factuelle.<sup>21</sup>*

L'étudiant acquiert progressivement les compétences attendues de l'IADE, tout au long de son parcours de formation. L'évaluation de stage valide le niveau d'acquisition de ces compétences. Le niveau d'exigence est croissant au fur et à mesure de l'avancée de l'étudiant.

Ainsi, il a été défini des critères minimaux nécessaires pour valider un stage selon le semestre de formation, ceci afin d'acter le développement de compétences mais aussi de mettre en évidence en temps et en heure des retards d'apprentissage.

Le bilan de mi stage est indispensable pour permettre aux étudiants de prioriser certains apprentissages si besoin.

Le responsable pédagogique est appelé en cas de difficulté avec l'étudiant et dans tous les cas, si une non validation de stage est envisagée. L'échange avec l'équipe pédagogique se fera idéalement au moment de la réalisation du bilan de mi-stage.

La feuille d'évaluation en stage est accompagnée d'une version synthétique du référentiel de compétences. Elle a été validée en CA du CEEIADE. Le Directeur de l'école a validé sa mise en œuvre dès octobre 2012.

Tous les stages doivent être validés pour que le jury semestriel au cours du dernier semestre présente le dossier de l'étudiant infirmier anesthésiste devant le jury d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste.

En cas de non validation, le directeur de l'école, après avis du conseil pédagogique, statue sur l'aptitude de l'étudiant à poursuivre sa formation et détermine les modalités de rattrapage.

La feuille d'évaluation en stage est remise à l'école dans les meilleurs délais, au plus tard 15 jours après la fin du stage. Elle est obligatoirement signée par l'étudiant attestant ainsi qu'il en a pris connaissance.

Les feuilles d'évaluation en stage sont consignées dans le dossier de l'étudiant.



---

<sup>21</sup> Arrêté du 23 juillet 2012 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste : Art. 24